

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS141

présenté par
Mme Six et Mme Sanquer

ARTICLE 8

Substituer aux mots :

« d'administration »

les mots :

« de surveillance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à se conformer à l'organisation de la gouvernance des établissements publics de santé.